

Dictionnaire de

L'ARCHITECTURE

en Belgique

de 1830 à nos jours

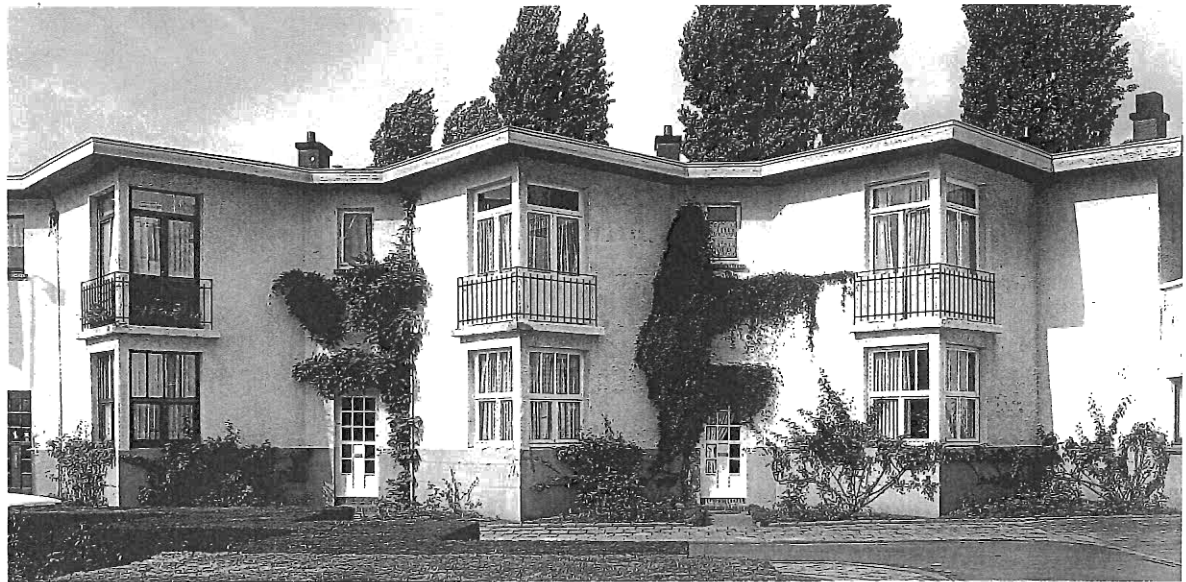
sous la direction
d'Anne Van Loo

Comité scientifique

Marc Dubois, Eric Hennaut, Francis Strauven, France Vanlaethem, Anne Van Loo
ainsi que Jean Englebert et Luc-Francis Génicot

Coordination générale
Natascha Langerman

Fonds Mercator



V. BOURGEOIS*. Cité moderne à Berchem-Sainte-Agathe, 1922-1925. © MRBC. Photo Ch. Bastin et J. Eward.

HABITAT SOCIAL

Le logement ouvrier puis l'habitat social jouent un rôle important dans l'histoire de l'architecture en Belgique. Lors de la première industrialisation, la concrétisation des théories fouriéristes sous forme de modèles urbains par quelques capitaines d'industrie est à l'origine d'ensembles remarquables édifiés à proximité de sites miniers wallons. C'est encore dans le secteur de l'habitat social que le type de l'immeuble à logements multiples connaît son principal développement à partir du dernier tiers du XIX^e siècle, alors que cette nouvelle manière d'habiter commence à se vulgariser dans les grandes villes seulement à la fin des années 1930. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'expérience des cités-jardins constitue un véritable laboratoire pour le mouvement moderne. L'habitat social continue à jouer ce rôle après 1945 en favorisant les premières applications concrètes des principes de la *Charte d'Athènes* à grande échelle, avec les difficultés de gestion que ces modèles engendrent. Aujourd'hui encore, que ce soit en matière de constructions neuves ou de réhabilitations, le secteur demeure un champ de recherches stimulant dans les trois régions du pays.

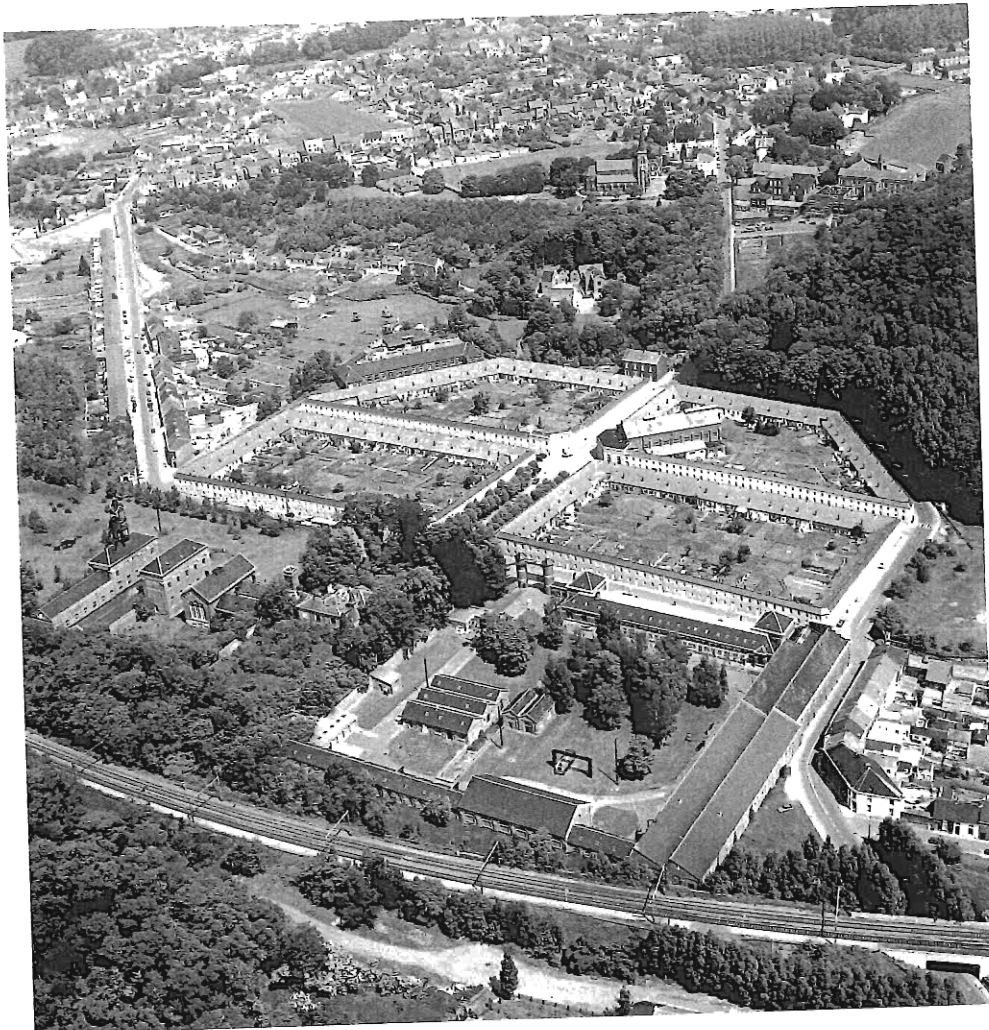
La révolution industrielle qui prend son essor à partir de la fin du XVIII^e siècle provoque dans les villes et à proximité immédiate des industries un afflux considérable de populations. Le parc de logements existant est souvent insuffisant et une spéculation immobilière intense se développe, qui prendra selon les cas des formes différentes: corons (alignements de petites maisons identiques à proximité des sites houillers), «casernes» (habitats collectifs souvent destinés aux célibataires), immeubles de rapport (avec constructions sur cours et en intérieur d'îlot), impasses. Cette dernière forme contribuera à la forte stig-

matiation de l'habitat populaire urbain. Ces rangées de petites maisons le long d'une étroite ruelle sont le plus souvent implantées en recul de voirie, là où les constructeurs-proprétaires échappent aux réglementations applicables au domaine public. De nombreuses impasses de ce type existent à Gand (les *beluiken*), à Bruxelles ou à Liège. Certaines ont subsisté de nos jours (et sont parfois objet de réappropriations par des populations plus aisées) mais la plupart ont disparu, victimes des lois d'inspiration hygiéniste.

En dehors des villes, ce sont souvent les entreprises elles-mêmes qui assurent le logement de leurs employés. Il s'agit alors généralement de constructions spéculatives mais planifiées, comme les corons des régions minières. De très nombreuses réalisations de ce type voient le jour dans les régions industrielles de Seraing, Verviers (Biolley Gand (Bauwens), Mariemont ou Cheratte. S'en distinguent deux exemples wallons célèbres, dont la morphologie ordonnée en un ensemble cohérent et le langage



A. BLOMME*. Cité-jardin des charbonnages de Winterslag, vers 1910. © Photo Ch. Bastin et J. Eward.



Carrés de Bois-du-Luc à
Houdeng-Aimeries, 1836.
© Ministère de la Région wallonne.
Photo G. Focant.



E. HELLEMANS*. Les anciennes
habitations ou cité Hellemans,
quartier des Marolles à
Bruxelles, 1912-1917.
© Photo W. Robberechts.

architectural unitaire traduisent la référence explicite à l'utopie sociale saint-simoniennne: le Grand-Hornu à Hornu (B. Renard*, 1816-1835) et les carrés de Bois-du-Luc à La Louvière (1836). L'habitat d'origine patronale se poursuivra jusqu'au XX^e siècle. Vers 1910, avec A. Blomme*, il prendra la forme d'une des premières cités-jardins de Belgique réalisée pour le compte des charbonnages de Winterslag.

Les conditions d'habitat des populations laborieuses et l'évolution de la ville industrielle, soumise à des tensions d'une ampleur inédite, vont donner naissance à une idéologie et à une pratique hygiénistes. Cette évolution est fortement inspirée par les grandes enquêtes (1843-1846 e.a.) et par les écrits des philanthropes et réformateurs comme Edouard Ducpétiaux, inspecteur général des prisons du royaume, qui est l'un des premiers à se préoccuper du logement populaire. En particulier, les épidémies (1849 et 1866 e.a.) montrent notamment que les conditions sanitaires des classes populaires sont un danger pour toutes les catégories sociales urbaines. Les réponses apportées au problème sont marquées par le libéralisme économique de l'époque, au moins jusque dans les années 1885-1886. Les lois d'expropriation pour cause d'utilité publique de 1858 et 1867 répondent à la volonté de la bourgeoisie belge alors en pleine expansion d'assainir les centres anciens et de se les réapproprier à travers un projet urbain prestigieux. Elles s'appliqueront principalement aux quartiers populaires et le déplacement des populations fragiles sera à l'origine de l'apparition de véritables «nomades de l'assainissement». En contrepoint, on préconise la constitution de sociétés anonymes de construction de maisons ouvrières, avec une obligation de rentabilité. La première de ces sociétés est créée à Verviers en 1861 (Société verviétoise pour la construction de maisons ouvrières) mais les huit sociétés de ce type fondées en Belgique (à Liège, Anvers, Bruxelles, Charleroi, Tournai) ne bâtiront qu'un bon millier de maisons, chiffre dérisoire par rapport à la demande.

Les Congrès d'hygiène (dont celui, important, de 1851) tentent de proposer une alternative qui combinerait les impératifs de rentabilité et d'économie de production à une entreprise de moralisation – le logement devenant un outil éducatif. L'objectif est de rendre l'ouvrier propriétaire, afin d'en faire un «allié de l'ordre», et d'éviter les formules d'habitat collectif, source de désordre. Un modèle en particulier émerge de ces préoccupations et connaît un succès international, même si en Belgique on en compte assez peu d'exemples. Il s'agit du «type Mulhouse», mis au point dans cette ville en 1851 par l'architecte Emile Muller pour le compte de l'industriel Jean Dolfuss. Présenté lors de l'Exposition universelle de Londres en 1851, ce type apparaît comme un bon compromis entre l'économie de production et la volonté de favoriser l'habitat unifamilial. Il consiste en un groupement de quatre maisons

en un seul bloc et sous une seule toiture, flanqué de quatre jardins d'angle privés. Cette disposition permet de réaliser une économie en matière de gros œuvre et de toiture, tout en garantissant une ventilation efficace. Les jardins ont l'avantage de garantir une subsistance d'appoint. On érige des «cités Mulhouse» à Bruxelles (cité de Linthout à Schaerbeek), à Liège (rues A. Borgnet et des Vignerons, rue Kinet, rue de Mulhouse) et à Marchienne-au-Pont (cité du Nord). La taille de ces interventions limitées n'approche jamais celle du modèle mulhousien où 500 maisons sont construites. Pâle réplique du célèbre «palais social» édifié à Guise (nord de la France) à partir de 1858, le familistère de la succursale des usines Godin, implanté le long du quai des Usines à Laeken en 1887, répond davantage à l'ambition de faire de l'architecture un outil de réforme sociale. En raison du site dans lequel il est établi et de son programme plus limité, il n'atteint toutefois pas la qualité urbanistique et architecturale de son homologue français.

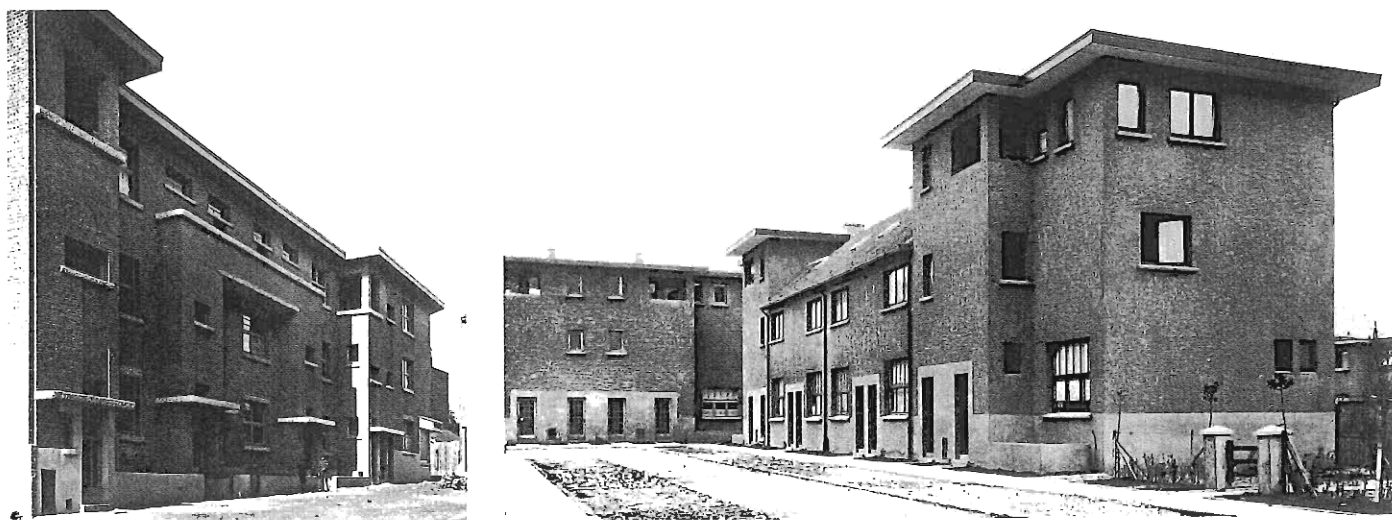
À la suite des émeutes ouvrières de 1886, la loi Beernaert (1889) instaure un comité de patronage dans chaque arrondissement du pays et permet l'intervention de la Caisse générale d'épargne et de retraite (CGER) dans le financement des habitations ouvrières; elle place la Belgique à l'avant-plan de la législation en cette matière. Cette loi favorise toutefois les plus aisés parmi les ouvriers (une mise de fonds initiale est prévue). Elle ne donne pas lieu à la construction de quartiers de taille importante, la question de la dissémination ou du regroupement des habitations ouvrières ayant été débattue lors de sa discussion. Quelques ensembles sont toutefois bâtis: par exemple dans le haut de la rue Bois Gotha à Liège, ou encore rues des Fraises et des Colombophiles à Anderlecht.

Au tournant du siècle, le logement populaire apparaît comme un nouveau programme dont la typologie et le vocabulaire architectural font l'objet de recherches de plus en plus fines. Les groupes de façades sont ponctués et rythmés par des lignes de briques colorées (mettant en valeur les baies, les travées et les niveaux) et certaines techniques décoratives remises à l'honneur par l'Art nouveau sont appliquées: sgraffites, carreaux émaillés, garde-corps et colonnes en fonte. H. Jacobs* s'illustre particulièrement dans l'édification d'ensembles remarquables (rue V. Hugo à Schaerbeek, 1900; cité de Helmet dans la même commune, 1906-1910). Dans le quartier des Marolles, E. Hellemans* construit une impressionnante cité qui compte 270 logements constitués en sept blocs parallèles (1912-1917). À Gand, il faut signaler les réalisations de Ch. Van Rysselberghe* (qui participe à la fondation de la Société gantoise de maisons ouvrières): le complexe *De cirk* (1908) et la rangée d'habitations de la Rooigemlaan (1913).

Le concept de cité-jardin apparaît en réaction au développement anarchique de l'habitat populaire au XIX^e siècle.



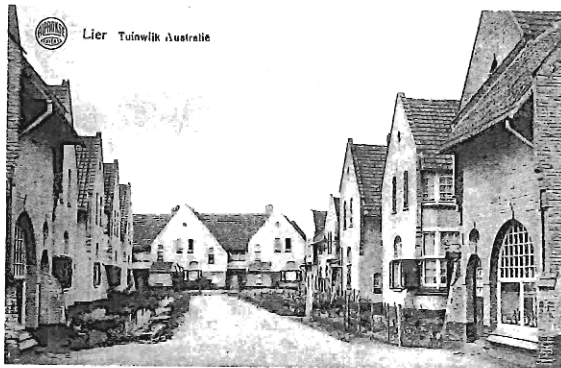
L. VAN DER SWAELMEN*. Cités-jardins Le Logis et Floréal à Watermael-Boitsfort, 1922-1940. Collab. J.-J. Eggericx*, R. Moenaert* et L. François*.
© Photo M.-F. Pliksart.



V. BOURGEOIS*. Rue du Cubisme à Koekelberg, 1922 (à gauche) et Cité moderne à Berchem-Sainte-Agathe, 1922-1925 (à droite). © AAM, Bruxelles.



Ensemble d'habitations sociales, angle rue Naniot et boulevard L. Philippe à Liège, 1925. *La Maison liégeoise*, 1921-1930, Liège, 1930, p. 19.



F. VAN REETH*. Cité-jardin Zuid-Australië à Lierre, 1921-1923.
© Ronald De Preter.

Il est mis au point en Angleterre, premier pays touché par la révolution industrielle, sous l'impulsion notamment de Raymond Unwin et d'Ebenzer Howard, personnalité emblématique du radicalisme anglais de la fin du siècle qui veut «réunir l'aimant ville et l'aimant campagne». A l'issue de la Première Guerre mondiale, les conditions politiques, économiques et sociales ont totalement changé. Après avoir vaillamment défendu le pays, les classes popu-

laïres revendiquent et obtiennent l'accession à une citoyenneté complète en conquérant le suffrage universel (pour les hommes) et d'importantes réformes sociales. En matière de logement, la SNHLBM* est créée en 1919, sous la présidence d'Emile Vinck, rencontrant ainsi une revendication déjà avancée avant 1914 par certains leaders progressistes. C'est une structure décentralisée mise en place avec la création de sociétés locales agréées et chapeautées par elle. Devenue la SNL* en 1956, elle sera remplacée lors de la régionalisation du secteur en 1990 par trois entités distinctes: la Société wallonne du logement, la Société du logement de la région bruxelloise et la Vlaamse Huisvestingsmaatschappij.

Les années 1920-1925 peuvent être considérées comme l'«âge d'or» du

logement social en Belgique, en grande partie parce que des architectes et urbanistes de tout premier plan s'y investissent. Les exemples qu'ils laissent sont les plus aboutis en matière de cités-jardins, aussi bien en termes d'implantation urbanistique que de qualité architecturale mais aussi d'idéal de vie communautaire (centres civiques, coopératives de locataires). Cette «émulation créative» est souvent stimulée par l'organisation de concours et s'inscrit aussi dans la problématique de la reconstruction après la Première Guerre mondiale. Exilés en Angleterre, aux Pays-Bas ou en France pendant le conflit, de nombreux architectes entrent en contact avec les milieux progressistes de l'archi-

ture à l'étranger et travaillent ensemble à des stratégies pour la reconstruction du pays, notamment en matière de logement pour le grand nombre.

En 1920, une conférence nationale sur l'habitation à bon marché organisée par l'Union des villes et communes belges (UVCB) pose le principe de l'implantation des cités-jardins en périphérie (en raison du coût des terrains) mais prévoit leur liaison aux centres urbains par des réseaux de transport en commun performants (qui mettront parfois des années à se mettre en place). De multiples réalisations voient le jour dans ce contexte. En région bruxelloise: les cités Le Logis et Floréal à Watermael-Boitsfort, qui comptent près de 1.600 logements marqués par l'architecture domestique anglaise et hollandaise (arch. J.-J. Eggericx*, L. François* et R. Moenaert*, urb. L. Van der Swaelmen*, 1922-1940); la cité Kapelleveld à Woluwe-Saint-Lambert (arch. J.-F. Hoeben*, H. Hoste*, A. Pompe* et P. Rubbers*, urb. Van der Swaelmen, 1922-1927-1934), où s'affrontent partisans d'une esthétique puriste et d'une architecture plus intimiste; citons encore la cité de Moortebeek à Anderlecht (arch. R. Bragard*, F. Brunfaut*, F. De Paeppe, J. Diongre*, Hoeben, J. Mouton*, Verlant, urb. Van der Swaelmen, 1922-1932). V. Bourgeois* édifie deux ensembles marquants conçus comme des manifestes du modernisme et d'une nouvelle vie communautaire: la rue du Cubisme à Koekelberg (1922) et la Cité moderne à Berchem-Sainte-Agathe (1922-1925). En Wallonie, bien que les réalisations n'atteignent pas le raffinement des ensembles bruxellois, il faut mentionner le quartier Naniot boulevard des Hauteurs à Liège (M. Jeurgem*, 1921), le quartier Matadi à Pepinster, la cité des Hougnies à Verviers (attr. à Ch. Thirion*, 1925), la cité Wauters à Seraing (Crollaer, 1922) ou encore un ensemble à Couillet (A. Puissant*, 1923-1927, 1933-1939, 1948). A Liège, le quartier du Tribouillet illustre bien la diversité des systèmes constructifs mis en œuvre sur quelques décennies: implanté à proximité de la petite cité des années 1925 (encore très marquée par l'esthétique de la maison ouvrière), l'ensemble construit pour l'Exposition de 1930 accueille des maisons à ossature métallique de L.H. De Koninck*, des réalisations de Bourgeois et de F. Bodson*. Dans les années 1950, des habitations de type «thirifays» seront érigées, ainsi que quelques immeubles à appartements. En région flamande, la cité-jardin Klein Rusland à Zelzate (arch. Hoste, urb. Van der Swaelmen, 1921) répond à la Cité moderne de Bourgeois. La cité Batavia à Roulers (R. Verwilghen*, Pompe et Bodson, 1919-1920) est plus proche de l'architecture domestique tandis que la cité-jardin Zuid-Australië à Lierre (F. Van Reeth*, 1921-1923) s'inspire ouvertement des béguinages flamands. En 1935, en réaction aux ambitions sociales de ces réalisations, est fondée la Société nationale de la petite propriété terrienne qui vise à favoriser l'accès individuel à la propriété de maisons établies sur des parcelles rurales. Paral-



A. PUISSANT*. Logements sociaux pour le Foyer laekenois, 1920-1926.
© HMBG. Photo Ch. Bastin et J. Evrard.

lèlement aux cités-jardins et dans le contexte de la lutte contre les taudis, les nouvelles sociétés agréées construisent également des ensembles collectifs en milieu urbain densément bâti. La forme adoptée est souvent celle de l'îlot ou d'une disposition en U autour d'une cour: la rue L. Jamme à Liège (Jeurgen, 1937), la rue H. Ortman à Verviers (1937), ou encore l'ensemble compris entre les rues G. Combaz, de Bosnie, du Fort et la chaussée de Forest à Saint-Gilles (H. Derée*, A. Delalieux*, Diongre, F. Van Meulecom* et J. Van Neck*, 1922-1929). A Anvers, A. Francken* édifie l'impressionnant complexe Stuienberg (1929).

Lors du troisième congrès des Ciam* qui se tient à Bruxelles en 1930, les participants préconisent le recours à la construction en hauteur comme solution au problème du logement du grand nombre. L'exiguïté des habitations sera compensée par des équipements communautaires et par des espaces verts. Ce principe ne sera réellement appliqué qu'après la Seconde Guerre mondiale mais, même alors, l'héritage des cités-jardins ne sera pas totalement abandonné. Les ensembles des années 1950-1970 déclinent différents types de logements: maisons unifamiliales souvent groupées par deux, immeubles «petits collectifs» et immeubles en hauteur, les ambitions sociales des premières réalisations ayant disparu. Une brochure de 1954 publiée par la SNHLBM et par le ministère des Travaux publics préconise d'ailleurs de «diversifier les genres et types d'implantation au sein du même groupe» afin de favoriser le brassage de familles de composition et de conditions différentes. Au plan architectural, de très nombreux complexes font écho à l'esthétique moderne propagée par l'Exposition de 1958, telles la cité des Linaigrettes à Verviers (Robert Busch et Gaston Marchot, 1959-1966) et la cité de l'Abbaye à Wasmes (R. Panis*, 1958-1960). A côté, coexistent des expressions plus traditionnelles comme au Vinâve du Vieux Moulin à Malmédy (R. Bastin* et J. Dupuis*, 1947-1949) ou au Vert Bocage à Tournai (Janlet, G. Bariseau* et Devaux, 1949-1966).

En réalité, en Belgique, les grands ensembles directement inspirés des Ciam et de la *Charte d'Athènes* sont relativement peu nombreux en matière de logement social, même si la taille des réalisations est fréquemment importante. Parmi les exemples majeurs, figurent les 2.000 logements de la plaine de Droixhe à Liège (Egau*, 1951-1979), la Cité modèle à Laeken (A. Bontridder*, R. Braem*, L'Equerre*, Groupe Structures*, J. Hendrickx* et Panis e.a., 1957-1974) ou le quartier du Kiel à Anvers (Braem, 1949-1954 et 1956-1958). Souvent conçus sur des terrains libres, ces quartiers offrent l'occasion d'une démonstration parfaite des théories fonctionnalistes: immeubles construits en hauteur pour diminuer l'emprise au sol, orientation optimale, recours à la modulation et à la préfabrication, présence d'équipements collectifs, séparation des circulations, etc.



R. BRAEM*. Unité d'habitation du Kiel à Anvers, 1949-1954 et 1956-1958. Collab. A. Maes et V. Maeremans. © Photo Ch. Bastin et J. Evrard.



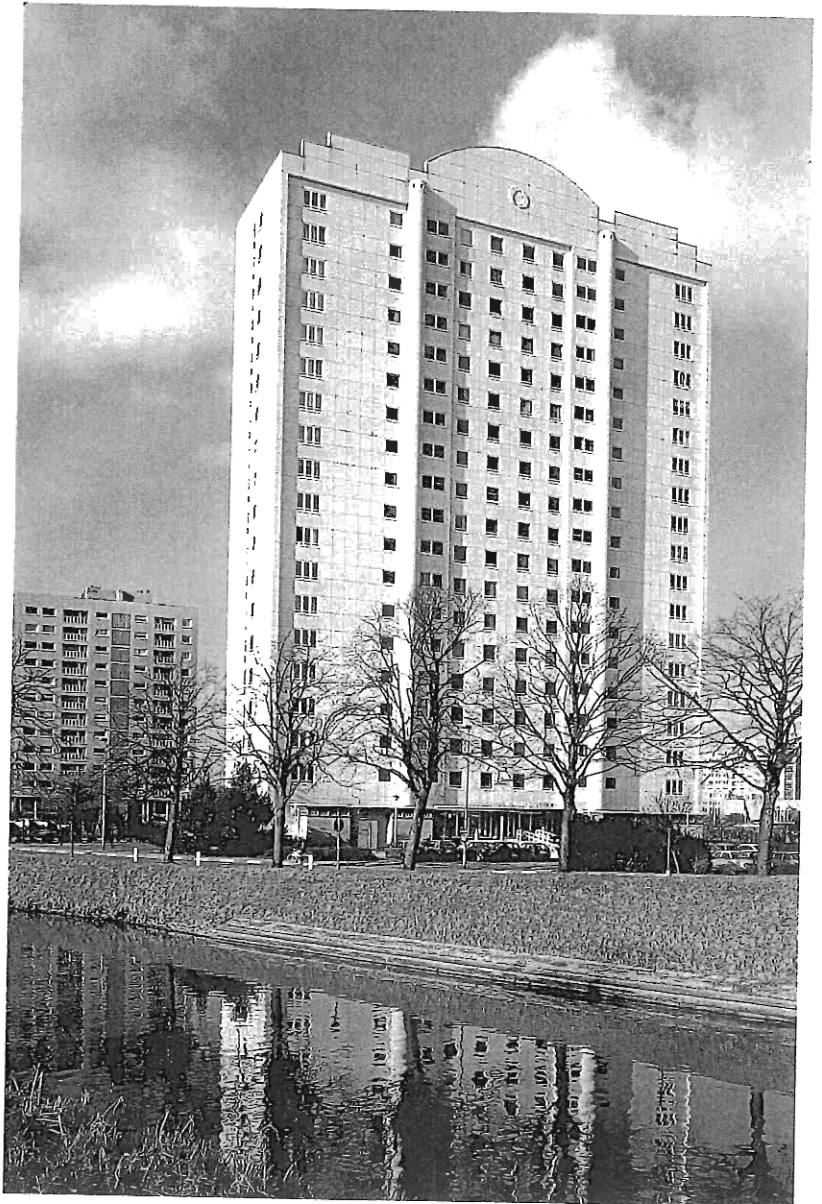
AUSIA*. Cité de l'Amitié à Woluwe-Saint-Pierre, 1969-1979. © Photo M. Dediffe.



F. SCHILLING. Reconversion en logements sociaux de l'usine Au Chat à Verviers, 1985-1989. Collab. H. Stenne.



J. MAENHOUT. Ensemble de logements sociaux, Merelstraat et Nachtegaalstraat à Wavre-Sainte-Catherine, 1997.



R. BERTELOOT. Réhabillage d'une tour de la Watersportbaan à Gand, 1988.
© Photo Ch. Bastin et J. Evrard.

Le début des années 1970 voit cependant l'apparition d'expressions «post-Ciam» remettant ce modèle en question: la cité de l'Amitié à Woluwe-Saint-Pierre (Ausia*, 1969-1979) apparaît comme une expérience pilote de la SNL, qui permet l'intégration de 15 % de logements destinés aux handicapés tout en respectant les contraintes de coût et de surface imposées au logement social. A Ostende, la Gelijkheidstraat (Groep Planning*, 1970-1972) constitue une autre tentative d'échapper à l'univers des grands ensembles.

A l'heure de la régionalisation du secteur, dans les années 1980, un moratoire sur la construction de logements neufs est décidé en Wallonie en raison d'une importante dette cumulée. Toute l'attention est portée sur la rénovation du parc existant. A Verviers, ville de tradition textile, le patrimoine industriel fait l'objet de plusieurs reconversions en logements sociaux, par exemple l'usine Au Chat datant de 1750, transformée en 1985-1989 par Henri Stenne (1926-1986) et François Schilling (*1936). D'autres reconversions sont à signaler: l'usine De Hemptinne à Gand (John Bontinck, 1997) ou le projet School 4 à Louvain qui permet la transformation d'une école en vingt-cinq logements (Lodewijk Bekker, 1993). A Bruxelles, il est décidé à partir de 2000 de privilégier la rénovation du parc de logements existants plutôt que la construction à neuf. Ce choix important, remettant en cause l'idée de tout détruire et de tout remplacer à long terme, n'a malheureusement pas que des retombées positives sur la conservation des ensembles les plus remarquables du début du siècle ou de l'entre-deux-guerres: dans certains cas, il a un impact négatif sur le patrimoine que l'on tente d'adapter sans discernement à des normes ou à des programmes nécessitant des interventions très lourdes, proches du façadisme.

En Wallonie, où un choix similaire est effectué, le parc des habitations patronales du siècle précédent entre dans le patrimoine des sociétés de logements et fait l'objet de rénovations qui cherchent à concilier le respect des types bâtis et l'adaptation aux normes de confort (Bois-du-Luc,

Grand-Hornu, rue de Dour à Boussu). Par contre, en région flamande, le logement social continue à être le lieu d'expression des tendances architecturales les plus contemporaines: c'est le cas de l'ensemble Merelstraat et Nachtegaalstraat à Wavre-Sainte-Catherine (Jan Maenhout, 1997), de l'opération Burggravenhof à Eeklo (Nero*, 1993) et du projet Papeye, à Aalbeke près de Courtrai (Architectenbouwers, 1990-1991).

Les années 1980-1990 sont aussi celles où s'amorcent les premières réflexions sur l'héritage des années 1960 et où certains ensembles inspirés par les Ciam font l'objet de stratégies de rénovation alors qu'ils étaient considérés comme des modèles il y a à peine quarante ans. Selon les cas, les options peuvent conduire au respect des types d'origine (comme les interventions prévues sur les immeubles du front de Meuse à Droixhe par le bureau Dethier & associés) ou à des opérations de «réhabillage» qui gommant les qualités intrinsèques de cette architecture, comme dans le cas de certains bâtiments de la Watersportbaan à Gand (G. Bontinck*, A. Bressers* et F. Coppieters*, 1953-1965) rénové par Romain Berteloot (*1946) en 1988. [P. FRANKIGNOULLE]

Cloquet L., *Traité d'architecture*, 5 vol., Paris-Lille, Librairie polytechnique-Ch. Béranger, 1898-1901.

Habiter, avril 1962 (numéro consacré à la région liégeoise).

Smets M., *L'avènement de la cité-jardin en Belgique. Histoire du logement social en Belgique de 1830 à 1930*, Bruxelles-Liège, Pierre Mardaga, 1977.

Schoonbrodt R., *Sociologie de l'habitat social*, Bruxelles, AAM, 1979.

Jacob G., «Une approche de l'habitat populaire», *Visages urbains de Liège depuis 1830*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1984, p. 71-99.

Smets M. éd., *Resurgam. La reconstruction en Belgique après 1914*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1985.

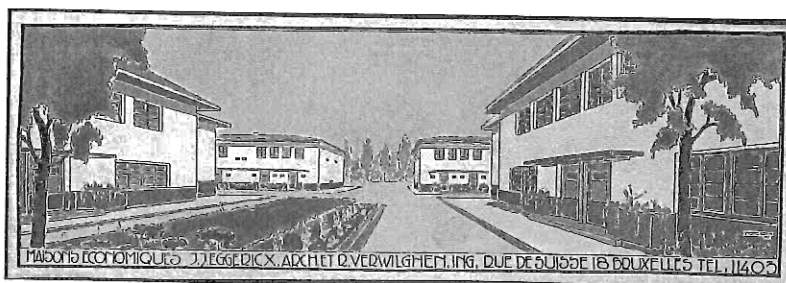
De l'utopie au réel. 1919-1994: 75 ans de logement social en Wallonie, Liège, Centre culturel Les Chiroux, 1994.

Huiszoeking. Een kijkboek sociale woningbouw, Bruxelles, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, 1999.

Cooparch-RU, *Les sites remarquables du patrimoine social bruxellois*, Bruxelles, SLRB, 2000.

Dawance S., Frankignoulle P. et Malherbe A. éd., *Habiter la ville*, Labor, Bruxelles, 2001.

Frankignoulle P. et Stevens B., «A Liège, vers un nouveau Droixhe», *Cahiers de l'urbanisme*, n° 39, 2002, p. 46-52.



J.-J. EGGERICX*. Projet de maisons économiques, vers 1922. © AAM, Bruxelles.